

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

RÉSOLUTION 2004-7-AG-R-105***Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières***

adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion (2004-7-AG) tenue à l'Université le 22 juin 2004.

VU l'article 4 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU l'article 192 du règlement général 3 *Les études de cycles supérieurs et la recherche* concernant le pouvoir de l'Assemblée des gouverneurs d'émettre des titres de docteur honoris causa;

VU la résolution 2001-7-AG-R-53 de l'Assemblée des gouverneurs, en date du 23 mai 2001, adoptant le document intitulé *Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec*;

VU l'article 2.8 de la politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec;

VU la résolution 2004-7-CEX-R-30 du Comité exécutif de l'Université du Québec, en date du 27 mai 2004, recommandant à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières à Monsieur Norio Murata;

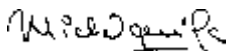
Sur la proposition de Mme Claire Verret de la Durantaye, appuyée par M. Winston Chan,

IL EST RÉSOLU :

D'attribuer le titre de docteur ès sciences honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Monsieur Norio Murata, pour l'impact exceptionnel de ses réalisations dans son champ d'expertise (photosynthèse, biologie moléculaire, lipides); pour la valeur exemplaire de ses travaux qui ont tracé la voie au développement d'une meilleure connaissance de l'étude du vivant ainsi que de la création d'un réseau d'une centaine de chercheurs en photosynthèse à travers le monde; pour l'envergure internationale et le caractère prolifique de ses publications scientifiques; pour son attention incomparable à l'éducation des jeunes chercheurs; pour la valeur inestimable de sa contribution dans le créneau d'expertise scientifique de l'Université du Québec à Trois-Rivières en photosynthèse; et pour la distinction qu'il a obtenue dans la communauté scientifique qui lui a valu plusieurs prix honorifiques à l'échelle internationale.

ADOPTÉE

Le secrétaire général,



Michel Quimper